



Procès-verbal

Bureau Directeur téléphonique du 30 décembre 2013

Présents : BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, MYARO Nodjialem, MOCKA-RENIER Jocelyne, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : PECQUEUX-ROLLAND Véronique, JACQUET Michel, PRADIER Grégory, BANA Philippe, GARCIA François, PERRUCHET Claude, MOREL Frédéric (en partie).

Excusés : BERNAT-SALLES Philippe, MANOUVRIER Alexis, SCARSI Claude.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

Le Bureau Directeur valide les procès-verbaux de ses séances des 29 novembre et 3 décembre 2013.

Le Bureau Directeur fait le point sur l'organisation et l'ordre du jour de la réunion des CPL-CPC prévue les 4 et 5 janvier 2014 au CNOSF.

Le Président rappelle que cette rencontre est motivée par l'importance des questions traitées et par la nécessité de transmettre le même message à tous les participants. C'est un rapport d'étape qui fera l'objet de concertations complémentaires.

Le Secrétaire Général précise que les réunions de zones prévues en février permettront d'approfondir les échanges et ainsi de préparer dans les meilleures conditions les décisions à prendre lors de l'Assemblée Générale 2014 en Martinique.

Brigitte VILLEPREUX indique sa satisfaction des rencontres et échanges prévus jusqu'à l'Assemblée Générale fédérale, qui complètent les visites en cours dans les territoires pour une meilleure maîtrise de l'ensemble des dossiers dans les contenus et par rapport au timing.

Le Président fait le lien avec les réformes statutaires et l'organisation des concertations territoriales prévues à l'ordre du jour de nos travaux.

Jean-Pierre FEUILLAN informe le Bureau Directeur du climat et du contenu du stage de l'équipe de France masculine qui vient de s'achever à Cap Breton. Ce stage court a permis d'effectuer des bilans médicaux des joueurs, de travailler le renforcement musculaire et d'affiner les schémas tactiques collectifs. Claude ONESTA semble satisfait du travail accompli. Certains joueurs ont assisté au match de rugby Bayonne / Toulouse. La présence des Experts a été annoncée sur le terrain et à la télévision.

Philippe BANA fait part de la volonté de la DTN de permettre une meilleure préparation à l'avenir pour ces événements internationaux à l'image de ce que réalisent déjà certaines nations. Des échanges auront lieu dans les prochains mois avec les représentants de l'UCPH sur ce sujet pour obtenir la libération des joueurs en vue de l'amélioration de cette préparation.

L'état des ventes à ce jour, pour les rencontres de la Golden League à Bercy, est présenté par Frédéric MOREL. Il est à noter que les places vendues dans les réseaux grands publics sont en augmentation par rapport aux précédentes rencontres à Bercy. Cela s'explique en partie par les opérations de ventes-flash qui ont été menées. Par contre, à l'inverse, les ventes par le biais des clubs sont en nette diminution, du fait semble-t-il du calendrier.

François GARCIA décrit une période tendue actuellement avec le milieu professionnel masculin. Il évoque rapidement l'état des lieux et constate qu'il faut faire quelque chose pour améliorer le dispositif, car les arbitres ne sont plus en mesure d'assurer totalement leur mission, en particulier en LNH. Il s'agit de faire un point le plus objectif possible avec tous les acteurs sur « l'état des lieux », de reprendre le travail des Etats Généraux de l'Arbitrage et d'engager de nouvelles pistes à partir des échecs et réussites constatées à ce jour. Dès à présent, il faut faire des propositions concrètes pour améliorer le climat autour des rencontres. François

GARCIA propose donc un projet d'accompagnement de l'arbitre calqué sur ce qui se fait au niveau international avec l'appui de deux documents fournis au Bureau Directeur. Il s'agirait avant tout de simplifier les missions de l'arbitre en lui permettant de consacrer l'essentiel de son activité au contrôle et à la gestion du jeu, de recentrer l'activité du délégué actuel en y intégrant pour exemple de nouvelles missions proposées par la LNH et enfin de reconsidérer la fonction de l'observateur. Celui-ci serait désormais considéré comme un acteur à part entière de la rencontre de part notamment sa position à la table de marque. Ce positionnement lui permettra notamment de régler les zones de remplacement et de situer avec efficacité un niveau d'arbitrage. De même, afin de poursuivre la lutte contre les incivilités, les sanctions disciplinaires contre les auteurs d'actes fautifs caractérisés devront parfois être renforcées et le corps arbitral ne doit pas hésiter, lorsqu'il le juge utile, à établir un rapport suite à une décision de carton rouge direct.

Philippe BANA pense qu'il faut travailler bien sûr à l'extérieur du terrain, mais aussi à l'intérieur. Il faut, selon lui, élever les compétences des arbitres, par rapport à la vitesse du jeu et aux enjeux forts qui prévalent aujourd'hui. Il insiste sur les coûts de l'arbitrage pour les clubs à partir de l'étude qu'il a faite sur le plan national. Une politique de professionnalisation devrait pouvoir être lancée sur des profils jeunes arbitres en devenir.

François GARCIA propose pour l'élaboration de ce nouveau groupe (délégué administratif et délégué technique) d'intégrer les délégués européens, des délégués et observateurs Elite parmi les plus performants, des arbitres en exercice et personnes extérieures dont l'expertise est reconnue. Ce projet doit désormais être partagé avec les acteurs du secteur professionnel, notamment la LNH et ses clubs, en vue d'aboutir à un dispositif global respectueux des prérogatives de chacun. L'objectif fixé est de permettre une mise en œuvre en septembre 2014. Philippe BANA propose à François GARCIA de venir présenter ce projet aux professionnels au cours d'une réunion prévue le 9 janvier 2014.

Le Président demande l'avis du Bureau Directeur sur ce projet. Jacques BETTENFELD se dit favorable à cette évolution. Il insiste sur l'importance de la communication qui sera faite, c'est-à-dire la mise en route vers la professionnalisation. Le Président rajoute qu'il faudra mettre en avant la prise de conscience de l'évolution du jeu, de son environnement et de son organisation. L'effort de communication à l'adresse des joueurs et des joueuses doit être fait par chacun dans son secteur. François GARCIA se rapprochera de Nodjialem MYARO pour étendre ce projet auprès de la LFH. Brigitte VILLEPREUX se dit aussi favorable, toutefois elle s'interroge sur les capacités budgétaires. Le Président précise que les conséquences financières de ces décisions feront l'objet d'arbitrages financiers dans le cadre du budget 2014. Il demande au trésorier et à la commission des finances et du budget de faire des propositions dans ce sens. Jocelyne MOCKA-RENIER est favorable à ce projet et insiste pour une communication sur les deux secteurs. Le Président pointe que les soucis de gestion de l'environnement sont aujourd'hui davantage sur le champ masculin que féminin mais la démarche de professionnalisation doit en effet être engagée sur les deux secteurs.

François GARCIA indique qu'outre la professionnalisation des arbitres, il faudra également penser à l'encadrement et dans ce domaine la participation des entraîneurs est essentielle. Le Président note que la professionnalisation passera par les engagements de tous les acteurs des secteurs professionnels.

Alain JOURDAN est également favorable aux propositions de François GARCIA et de Philippe BANA mais souhaite que cette dynamique ne soit pas uniquement l'affaire de l'arbitrage. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité par le Bureau Directeur. Elles seront la base des discussions et devront engager tous les acteurs dans la concertation.

Nodjialem MYARO fait un retour sur la conférence téléphonique du 20 décembre 2013 avec les Présidents de clubs de LFH et l'UCPD1F. Toutes les propositions d'évolutions réglementaires ont été appréciées, un retour des Présidents de club est prévu autour du 6 janvier 2014. Sur le plan du budget, les présidents de clubs ont été invités à proposer de nouvelles présentations et/ou répartitions budgétaires puisque l'existant semblait ne pas convenir. Ainsi, Nodjialem MYARO attend notamment les propositions pour l'organisation de la Nuit du hand, étant précisé que Philippe BERNAT SALLES était présent à ce moment de la conférence et a ainsi pu échanger avec les parties. Elle souligne l'implication d'Aurélia PILET et Aurélie REMY à ses côtés.

Brigitte VILLEPREUX insiste sur l'aspect fédérateur que Nodjialem MYARO a su créer entre les acteurs après les tensions exprimées lors de notre rencontre du 29 novembre dernier avec les Présidents de l'UCPD1F. Le bureau directeur s'associe à ces propos.

Le Bureau Directeur fait le point sur les politiques territoriales et les attributions du FADTE et celles liées à la Note Orientation du Développement. Brigitte VILLEPREUX précise que certains territoires n'ont pas transmis de projet de développement à ce jour (Alsace, Pays de Loire et Normandie). Alain KOUBI précise que, s'il n'y a pas eu de présentation 2013, il n'y aura pas de financement en 2014 d'un dossier 2013. Il indique qu'il travaille sur ces dossiers en année civile et qu'il n'y a pas de report d'une année sur l'autre.

Alain KOUBI informe le Bureau Directeur sur les résultats de l'exercice 2013 à ce jour. A ce titre, il propose d'abonder le compte de l'association Comité d'Organisation Mondial 2017 pour la mise en route des actions périphériques nationales. Le Bureau Directeur donne un avis favorable à cette proposition.

Claude PERRUCHET intervient concernant la modification du dispositif des types de licences visant à apporter de la simplification. Il existe à ce jour 13 à 14 types de licences qui ne sont pas obligatoirement représentatives de la pratique. Il propose la mise en œuvre d'un projet pour ramener le nombre de possibilités à 2 ou 3 licences, celle qui permet de prendre part au jeu, celle qui permet d'accéder à toutes formes de pratique et celle qui ne permet pas de prendre part au jeu. L'idée fondamentale est de simplifier tout le dispositif, avec une mise en application pour la saison 2015-2016.

Brigitte VILLEPREUX demande un éclairage sur les conséquences budgétaires. Claude PERRUCHET répond qu'il y a aujourd'hui 13 tarifs et qu'il lui faut faire une analyse budgétaire pour répondre précisément à cette question. Le Président estime qu'il conviendrait de mesurer clairement toutes les conséquences financières avant la diffusion de ce projet. Le trésorier et la commission des finances ainsi que le service informatique complèteront cette étude. Jacques BETTENFELD propose que le Bureau Directeur puisse garder des prérogatives pour déroger ou aménager les types de licence en fonction des circonstances qu'il appréciera souverainement et dans une mesure compatible avec l'intérêt du handball.

Le Bureau Directeur remercie et félicite Claude PERRUCHET pour ce projet de clarification ; il donne un avis favorable de principe et demande que les compléments règlementaires, financiers et informatiques fassent l'objet d'un travail additionnel avant diffusion.

Sur proposition de Brigitte VILLEPREUX, le Bureau Directeur, unanime, félicite l'Equipe de France A féminine en reconstruction pour son parcours lors du Mondial en Serbie. Philippe BANA précise la formidable énergie développée par l'équipe et son staff dans une compétition de qualité qui a vu émerger de nouvelles nations. Il nous appartient maintenant de donner à cette équipe les moyens des ambitions affichées par les jeunes joueuses pour réussir les prochaines échéances que seront les Jeux Olympiques de 2016 et l'Euro 2018.

Le Président présente ses vœux à l'ensemble des membres du Bureau Directeur et à travers ceux-ci à tous les licenciés et aux responsables de toutes les structures fédérales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h20.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général